

20201016-13

**Délibération du Conseil d'administration  
de l'établissement public Paris Musées  
Séance du 16 octobre 2020**

**Objet : Convention entre Paris Musées et la Fondation Alberto et Annette Giacometti, relative à l'organisation de l'exposition « *Henri Rol-Tanguy par Alberto Giacometti* » (titre provisoire) présentée au musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc – musée Jean Moulin**

Le Conseil d'administration de l'établissement public Paris Musées,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2511-1 et suivants et L. 2221-1 et suivants ;

Vu la délibération du Conseil de Paris SG-153/DAC-506 du 20 juin 2012 portant création de l'établissement public Paris Musées ;

Vu les statuts de l'établissement public Paris Musées.

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la convention liant l'établissement public Paris Musées et la Fondation Giacometti, dont le texte est annexé à la présente délibération, relative à l'organisation de l'exposition « *Henri Rol-Tanguy par Alberto Giacometti* » (présentée au musée de la Libération de Paris – musée du général Leclerc – musée Jean Moulin du 4 février au 6 juin 2021).

Article 2 : Les dépenses relatives à cette convention seront imputées sur le budget de l'établissement aux exercices concernés.

Par délégation, la Directrice générale par intérim



Sonia Bayada